



La Municipalité pense à vous dans ces temps difficiles financièrement.

Le versement des taxes municipales du 15 avril est reporté au 15 novembre.

Les nouvelles dates de versement sont donc :
15 juin, 15 septembre et 15 novembre.

Si vous aviez des chèques postdatés ou des retraits autorisés pour le 15 avril et que vous ne désirez pas le reporter, veuillez communiquer avec nous au 418-256-3545 poste 2221 avant le 15 avril 16h.

N'oubliez pas, appliquez les consignes de santé

- **Lavez vos mains durant 20 secondes régulièrement**
 - **Restez chez vous**
- **Respectez la distanciation sociale de 2 mètres**

Concours Facebook



Concours Notre santé aDORÉ

Une liste d'activités pour occuper vos journées. Participez en nous faisant parvenir une photo de vous en action et courez la chance de gagner 50\$ à la Galerie du Jouet.



En vous inscrivant au Défi santé, courez la chance de gagner 10 000\$ en prix. Faites-nous part de votre inscription et nous ferons tirer un abonnement de 3 mois au centre d'entraînement parmi ceux qui se seront inscrits au Défi santé!



Si vous désirez continuer de vous entraîner à la maison, voici un site Web qui permet de rester actif en toute sécurité en vous offrant un accès gratuit à leur plateforme « MonGymEnLigne » pendant 1 mois. Valide jusqu'au 30 avril 2020. <http://bit.ly/La-DORÉ>

Voir tous les détails des concours sur le Facebook de la Municipalité ou du centre d'entraînement ou téléphonez au 418-256-3545 poste 2225 ou coordo@ladore.ca

FINANCES

DÉPENSES Les membres du conseil ont accepté le journal des achats du mois de mars 2020 totalisant un montant de **309 107.17\$** incluant les taxes et en autorise les paiements.

ENGAGEMENTS FINANCIERS

- Refinancement de règlements pour 527 200\$;
- Réfection route Saint-Joseph Nord : Mandat de services professionnels (34 339\$);
- Autorisation d'achat pour un tracteur pour l'entretien paysager. La Municipalité a reçu une confirmation d'une subvention de 23 596\$ pour cet achat;
- Forage et aménagement d'un puits d'eau potable :
 - Mandat de services professionnels (21 697\$);
 - Décompte progressif #1 (84 695\$).
- Autorisation de versement d'une aide financière pour un projet privé selon le règlement 2007-004;
- Contrat d'entretien d'été des chemins à Entreprise R & L pour les trois (3) prochaines années.

GESTION MUNICIPALE

- En raison de la Covid-19, le conseil municipal siègera à huit clos et par visioconférence, et ce, jusqu'à nouvel ordre. Le maire et les conseillers rempliront leurs obligations par visioconférence, téléconférence ou par téléphone;
- Adoption du règlement modifiant les versements des taxes municipales pour 2020;
- Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports :
 - Demande de la subvention pour les chemins à double vocation
 - Demande de mise en route du réaménagement de l'intersection de la rue des Peupliers et de l'avenue des Jardins.

PRENDRE NOTE QUE L'ACCÈS AU BUREAU MUNICIPAL EST LIMITÉ AU PERSONNEL SEULEMENT.

VOUS POUVEZ COMMUNIQUER AVEC LE PERSONNEL MUNICIPAL PAR TÉLÉPHONE AU 418-256-3545 POSTE 2221 OU PAR COURRIEL À INFO@LADORE.CA POUR VOS QUESTIONS ET SERVICES.

MERCI DE VOTRE COLLABORATION

MÉMO DU MAIRE

En ces temps difficiles, il est primordial de suivre les consignes émises par le gouvernement. Si tous les respectent, plus vite nous nous en sortirons. En ce moment, la santé est ce qu'il y a de plus important. Assurons-nous de tous nous protéger. Nous travaillons en ce moment à vous supporter avec le plus d'outils possibles et à supporter les organismes communautaires du milieu.

Chaque municipalité travaille de concert à traverser cette épreuve. Nous devons faire le maximum pour protéger les employés et assurer les services essentiels. Nous devons aussi penser à l'après pandémie et s'assurer de relancer le mouvement le plus rapidement possible.

Ce que nous vivons en ce moment nous fait prendre conscience de la valeur de l'achat ici et du service essentiel que procure chaque petit commerce local. Il n'aura jamais été aussi important de se tenir les coudes et d'encourager ceux-ci. Merci à vous de nous supporter et d'être présents dans nos milieux.

Visitez notre nouveau site web à www.ladore.ca pour toutes les informations sur la municipalité et ses services

INFORMATIONS AUX PAROISSIENS (NES) AVRIL 2020



Étant donné la situation actuelle de confinement, l'évêque du diocèse de Chicoutimi, Mgr René Guay a reçu le 21 mars dernier un communiqué annonçant que les célébrations du Triduum pascal étaient annulées. Cela signifie également que la messe de Pâques ne pourra pas être célébrée. Par devoir et en sachant que pour de nombreuses familles cela occasionnera des déceptions, les célébrations des funérailles, baptêmes, confirmations, mariages et messes anniversaires sont aussi suspendues jusqu'à nouvel ordre.

Lors de notre spectacle de Guylaine Tanguay le samedi 29 février dernier, nous sommes très heureux de votre participation et ce fût un succès sur toute la ligne. La fabrique a fait un bénéfice d'environ 9 500\$. Cette somme nous aidera sans aucun doute à payer la toiture de notre église. Les marguilliers et le président de la Fabrique désirent remercier notre commanditaire officiel Garage Denis Ménard de St-Félicien ainsi que l'épicerie Bonichoix, le Dépanneur 4P, le restaurant le Routier pour leur commandite ainsi que Transports Dufour pour le transport des personnes âgées lors de la soirée du spectacle. Un gros MERCI!

Étant donné la situation financière difficile en ce moment, la période de capitation qui débute habituellement au début du mois de mai sera reportée à l'automne 2020, et ce, dans toutes les paroisses de l'unité pastorale du Lac-St-Jean.

Merci de votre collaboration

Prenez bien soin de vous!

Votre conseil de la Fabrique



Municipalité de La Doré

www.ladore.ca

Numéros d'urgence pour les travaux publics: 418-618-1508